

Ventabren le 6 juillet 2021

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2021**

### **Rapport moral 2021**

**Rapporteur Le Président de VENTABREN DEMAIN ! William VITTE**

**Chers Amis,**

Je déclare ouverte la quatorzième Assemblée Générale Ordinaire de notre Association VENTABREN DEMAIN !

Je vous remercie, toutes et tous, d'être venus participer à l'Assemblée Générale Ordinaire 2021 de VENTABREN DEMAIN ! :

- Écouter le rapport moral, le rapport financier,
- Voter pour l'élection des membres du Conseil d'Administration et du Bureau.

Mes remerciements très amicaux vont également aux membres du Conseil d'Administration et du Bureau qui m'ont aidé au cours de cette année.

Qu'avons-nous fait, Chers Amis, TOUS ENSEMBLE, au cours de l'année 2020 ?

Cette année 2020, extrêmement riche par notre participation au Projet SOLARIS, a été ponctuée par deux Conseils d'Administration ainsi que par l'Assemblée Générale Ordinaire 2020.

# **1. Les Actions de l'Association VENTABREN DEMAIN !**

## **1.1 L'ATELIER URBANISME / LA COMMISSION EXTRA- MUNICIPALE SUR L'HERITIÈRE**

**L'ATELIER URBANISME** est piloté par Gilles BESSON, Architecte DPLG.

**L'ATELIER URBANISME a travaillé exclusivement en 2020 pour le projet SOLARIS car la Commission Extra-Municipale sur L'Héritière ne s'est jamais réunie, malgré de nombreuses relances auprès de son Président.**

**La Procédure de Labellisation ECOQUARTIER est en cours mais nous ne savons pas à quel stade elle en est.**

**LA COMMISSION**, créée par le Maire le 8 juillet 2015, a pour mission de réaliser un **Ecoquartier à l'Héritière**. Elle est composée de la SEMEPA, de membres de la Majorité municipale, de membres de l'opposition ainsi que de membres de l'Association VENTABREN DEMAIN !, Gilles BESSON, Nicolas SALMON-LEGAGNEUR et William VITTE. Soit au total 19 personnes. Elle est présidée par Yann Villaret, Conseiller Municipal, délégué à l'Urbanisme.

## **1.2 L'ATELIER ENERGIE / LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE SUR L'ENERGIE**

**L'ATELIER ÉNERGIE** est piloté par Michel GROISNE.

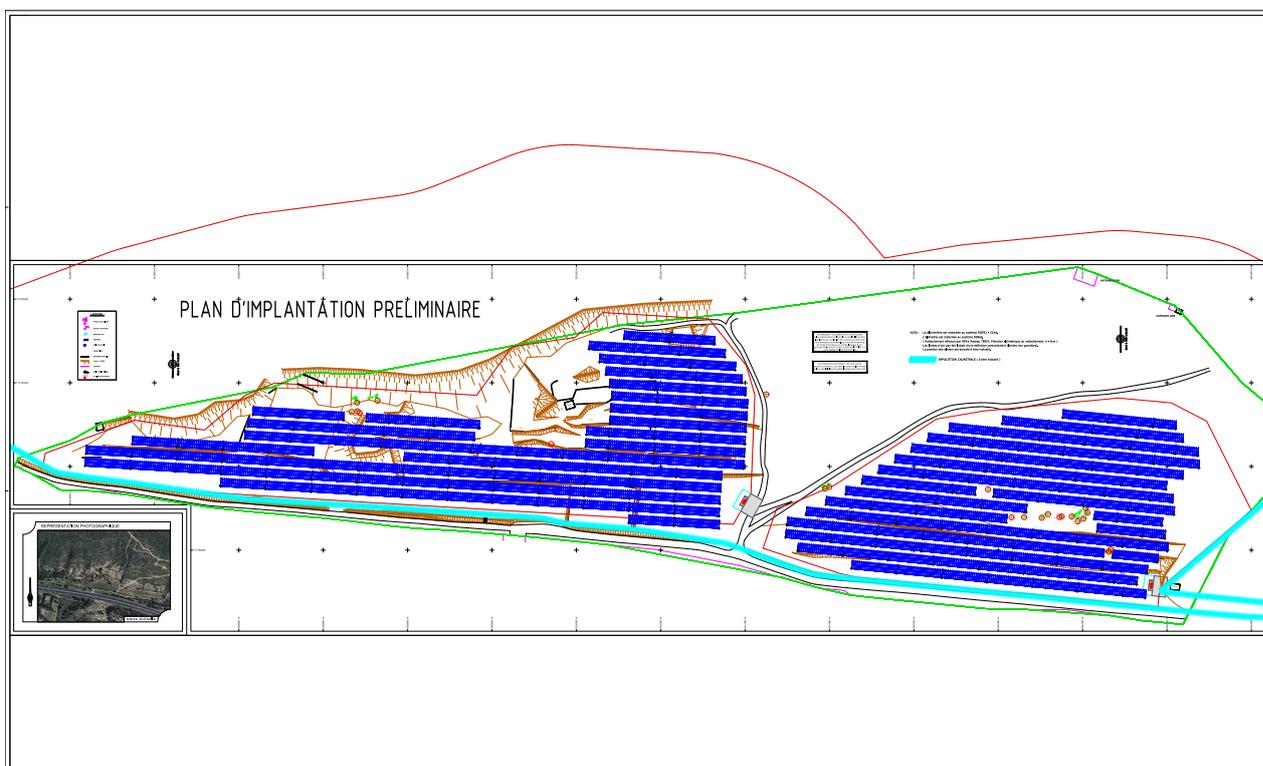
**L'ATELIER ÉNERGIE a travaillé exclusivement en 2020 pour le Projet SOLARIS piloté par la SAS SOLARIS CIVIS.**

**La Commission Extra-Municipale sur l'Énergie dont les membres de l'Atelier ÉNERGIE font partie et dont l'Association assure la Présidence ne s'est pas réunie car tout le travail a été effectué au sein de la SAS SOLARIS CIVIS.**

**LA COMMISSION**, créée par le Maire en juin 2015, a pour mission de réaliser la **Transition Énergétique à Ventabren** avec pour objectif de tendre vers l'indépendance énergétique de la Commune à l'horizon 2020. Elle est composée de membres de la Majorité municipale dont Yann Villaret, Conseiller Municipal délégué à l'Urbanisme, de membres de l'opposition ainsi que de membres de l'Association VENTABREN DEMAIN, Michel GROISNE et William VITTE. Elle est présidée par le Président de l'Association VENTABREN DEMAIN. Elle s'est enrichie, à la demande de son Président, de plusieurs nouveaux membres : Éric ROUZAUD, Gilles BESSON, Edmond MERONI, Xavier ROULLEAU et Arnaud BICHE qui ont œuvré très efficacement avec la Commission Énergie pour l'avancement du Projet SOLARIS. Jean-Claude ROUX, Centralien de Marseille, nous a rejoint en 2019. Soit au total 16 personnes.

### **1.2.1 Le Projet SOLARIS, un projet participatif et citoyen, en partenariat avec la Municipalité :**

#### **Un Parc Photovoltaïque à Château Blanc.**



**SOLARIS : un projet 100 % participatif et citoyen sans avoir recours à un Opérateur Photovoltaïque.**

## **Une première française !**

**Ainsi la Commune de VENTABREN est la seule commune de France à s'engager financièrement pour la réussite de la Transition Écologique en finançant toutes les pré-études en amont de la demande de Permis de Construire et en amont de la réponse à l'Appel d'Offres de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).**



### **1.2.2 Planning 2020-2021 du Projet SOLARIS :**

#### **2020 : La Réalisation**

- |                      |   |
|----------------------|---|
| Janvier 2020         | - Actualisation du Certificat d'Éligibilité du Terrain d'Implantation (CETI)<br>- Estimation valeur locative par les Domaines :<br>2 600 €/ha, 4,3 ha, 11 180 €/an  |
| 7 au 21 Janvier 2020 | <b>Sondages par l'Institut de Recherche Archéologique Préventive (INRAP)</b>  |
| Mai - Juin 2020      | Constitution du dossier DDTM 13 pour la transplantation de l'oliveraie : <ul style="list-style-type: none"><li>. Justification du choix du terrain (foncier public, ...)</li><li>. Montant des travaux (comparatif avec l'indemnité de défrichement de 28 356 €)</li><li>. Planning de la transplantation - période hivernale - délai de deux semaines.</li></ul> |

14 Mai 2020	Obtention du Préfet de Région du Certificat d'Éligibilité du Terrain d'Implantation (CETI) au titre du cas 1 : Zone à urbaniser AUP.
29 Mai 2020	Réception de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), Service Régional de l'Archéologie, du rapport de diagnostic archéologique de l'INRAP. Le projet ne donne lieu à aucune prescription archéologique postérieure au diagnostic.
26 Juin 2020	Demande de pré-étude ENEDIS pour actualisation antenne 100 m : Décision prise de <b>renoncer</b> à l'actualisation de la pré-étude.
30 Juin 2020	Lancement procédure obtention signature électronique
3 Juillet 2020	Déclaration à la DDTM 13 du choix indemnité de défrichement : Exécution de l'obligation mentionnée dans la déclaration, ie, la transplantation de l'oliveraie.
7 Juillet 2020 - 7 août 2020	<b>Enquête Publique concernant le Permis de Construire</b>
28 Août 2020	<b>Avis FAVORABLE et rapport du Commissaire-Enquêteur</b>
Août 2020	Étude Sol - Cabinet SOL - ESSAIS
Début Septembre	Réception CLÉ pour signature électronique
14 Septembre 2020	<b>Obtention du Permis de Construire</b>
Mi-Septembre 2020	Pré-sélection trois types de panneaux pour étude optimisation
30 Septembre - 10 Octobre 2020	Étude optimisation implantation des panneaux - Cabinet BEURTON

Octobre 2020 Demande de raccordement et d'installation de postes SCP.  
Société Canal de Provence (sécurité parc PV et irrigation oliveraie)

Octobre 2020 Plan d'Affaires affiné

Octobre 2020 Préparation de la réponse à l'AO CRE 4 avec le Cabinet EGREGA

26 Octobre 2020 Comité Stratégique SAS SOLARIS CIVIS :

- Choix Entreprise de transplantation de l'Oliveraie
  - Validation Plan d'affaires
  - Accord pour répondre à l'Appel d'Offres CRE 4

28 Octobre 2020 Déclaration à la DDTM 13 du choix de l'Entreprise retenue pour la transplantation des oliviers.

6 novembre 2020 Demande raccordement ENEDIS

17 Novembre 2020 Réponse à l'Appel d'Offres CRE 4/9 pour 5 MW sur 170 MW

18 Novembre 2020 Accord DDTM Transplantation Oliveraie : utilisation indemnité - autorisation de défrichage pour transplantation sur AY 139 et BC 178 - Entreprise TOMMASI

## 2021 - 2022 : La Construction

21 Janvier 2021 Accord ENEDIS pour raccordement

19 février 2021 Lauréat de la CRE  
Obtention contrat de rachat de l'électricité

Janvier 2021 Identification des lots

26 Février 2021 Lancement Appel d'Offres pour AMO / MOE

15 Mars 2021	Réception des offres AMO / MOE
16 Mars 2021	Pré-consultations Banques - Sélection des Banques
22 Mars 2021	Comité Direction ÉNERGIE PARTAGÉE (avance en CCA)
Mars 2021	ENDEMYS : Devis transplantation Ophrys Provincialis - Gestion Écologique de la parcelle AY 114
31 Mars 2021	Mise à disposition des fonds EPI
31 Mars 2021	Choix AMO / MOE - SKYRAY
31 Mars 2021	ENDEMYS mandaté : dossier administratif DDTM - Transplantation Ophrys Provincialis - Gestion Écologique.
7 Avril 2021	Comité Stratégique SAS SOLARIS CIVIS : Lancement de la Construction de la Centrale Photovoltaïque de Ventabren
13 Avril 2021	Signature PTF ENEDIS (acompte 21 265,95 €)
1 <sup>er</sup> Avril - 15 Juin	Transplantation de l'Oliveraie - Mise en place irrigation
19 Avril 2021	Constitution Garantie Financière CRE (250 k€)
Avril 2021	Repérage Ophrys Provincialis
Avril - Mai 2021	Concours bancaire - Envoi dossiers de demande de prêts aux banques sélectionnées
15 Mai 2021	Banque ARKEA retenue
29 Juin 2021	Comité Stratégique : Protection in situ et non transplantation de l'Ophrys Provincialis
29 Juin 2021	AG SAS SOLARIS CIVIS (approbation des comptes 2020)
Juillet 2021	Acompte SUNPOWER
31 juillet 2021	Lancement consultation entreprises

Été 2021	Analyse des Réponses et Sélection des Entreprises
30 août 2021	Choix entreprise pour la construction du parc photovoltaïque
Septembre - Décembre 2021	Communication et début souscription actionnariat citoyen
Septembre 2021	Signature bail emphytéotique
Septembre 2021	Signature prêt bancaire
Septembre 2021	AGE - Augmentation de capital
Octobre 2021	Possibilité Tirage sur Prêt Bancaire
Hiver 2021	Démarrage chantier Génie Civil
Novembre - Décembre 2021	Terrassement en période hivernale (financement augmentation du capital)
Janvier - Mars 2022	Poses Structures - Raccordements Électriques
Avril 2022	Raccordement ENEDIS réalisé
Q1 2022	Disponibilité des panneaux SUNPOWER Bifaciaux 535 Wc
Avril - Mai 2022	Mise en place des panneaux - Tests - Réception finale

## **21 Juin 2022 Mise en Service du Parc Photovoltaïque de Château Blanc**

<b>19 Février 2023</b>	<b>Construction avant date limite de validité offre CRE</b>
<b>14 Septembre 2023</b>	<b>Construction avant date limite de validité du Permis de Construire</b>
<b>18 Novembre 2025</b>	<b>Mesures compensatoires satisfaites avant date limite DDTM</b>

## Ophrys Provincialis



2022 - 2047 : La Production



### 1.2.3 État d'avancement du projet de Reconquête Agricole de VENTABREN / la Commission Extra-Municipale « Agriculture et Biodiversité » : La Transplantation de l'Oliveraie de Château Blanc

LA COMMISSION, créée par le Maire le 15 avril 2019, a pour mission de réaliser la **Reconquête Agricole de Ventabren** avec pour objectif d'augmenter la production agricole « bio » à Ventabren en mettant à disposition des terrains de la Commune à des Agriculteurs entrepreneurs. En effet le PLU est favorable à l'Agriculture puisque les surfaces agricoles progressent de plus de 65 ha. Elle est présidée par le Maire et elle est composée de membres de la Majorité municipale dont Céline Olivetti, Conseillère Municipale ayant la délégation Agriculture, de membres de l'opposition ainsi que de membres de l'Association VENTABREN DEMAIN !, Edmond MERONI et William VITTE.

**La Commission « Agriculture & Biodiversité » ne s'est pas encore réunie.**

## **La Transplantation de l'Oliveraie de Château Blanc.**

Certains Ventabrennais se sont inquiétés du sort des oliviers se trouvant sur cette parcelle vouée à une seconde vie. La transplantation des oliviers est désormais terminée. Ces derniers, qui sont hydratés régulièrement via des bornes d'arrosage, bénéficient d'un système d'irrigation goutte-à-goutte. La SAS SOLARIS CIVIS, porteuse du Projet SOLARIS, a financé l'opération ainsi que le système automatique d'irrigation.

Cette transplantation, rondement menée, est le résultat d'une longue négociation notamment avec la Chambre d'Agriculture et la Société du Canal de Provence. La Commune a apporté son soutien à cette opération difficile. Les travaux auront duré deux mois et demi, avec le défrichement des parcelles en février et une taille des oliviers en avril. Un projet que l'on doit au travail d'Olivier TOMMASI, entrepreneur agricole lançonnais qui a mis son expertise au service de la commune et de ses arbres. Edmond MERONI a quant à lui géré et suivi, en tant que Membre du Comité Stratégique de la SAS SOLARIS CIVIS et de l'Équipe Exécutive du Projet SOLARIS, la transplantation de l'oliveraie d'une manière remarquable.

Lorsque l'Oliveraie de Château Blanc sera officiellement gérée, en partenariat avec un agriculteur retenu pour entretenir les arbres, il est envisagé de produire une huile d'olive concentrée en composés phénoliques : une particularité qui n'est partagée par aucune huile de table et qui présente un très grand intérêt sur le plan nutritionnel.

### **1.3 ATELIER CULTURE :**

#### **1.3.1 À la découverte du cinéma**

Nous pensons nous engager dans la voie du cinéma par une approche du cinéma britannique en commençant par Ken Loach.

Palme d'Or au Festival de Cannes en 2006 pour « Le vent se lève », il a dirigé en 2012 « La part des Anges ».

**Une conférence était programmée par Claude GROISNE à la suite de notre AG 2020 sur le thème :**

**« Défier le récit des puissants »  
ou le cinéma de Ken Loach versus les diktats hollywoodiens.**

**L'AG 2020 s'étant tenue en visio, nous devons maintenant définir une nouvelle date pour 2021.**

## 1.3.2 À la découverte d'un village et de son histoire Ventabren

### Un ouvrage inédit sur notre village

Plusieurs excellents ouvrages ont été publiés sur *Ventabren*, plusieurs raisons justifient d'en produire un nouveau en 2021.

- Sur des bases historiques particulièrement riches, la commune *de Ventabren* est vivante, elle évolue et s'adapte à son temps.
  - o Ventabren doit notamment communiquer sur le *développement durable* qui est dans sa nature, dans ses gènes et fait partie du vécu et de l'avenir de sa population
- Les habitants de Ventabren ont besoin d'un ouvrage qui marque leur génération et qui véhicule leur identité vers l'extérieur de la commune.
- L'histoire, elle-même est vivante et apporte de nouveaux éclairages sur le passé lointain et proche.

#### Fonctions du livre.

- L'objectif du livre n'est pas de développer une activité touristique mais de valoriser (donner de la valeur) au territoire, au patrimoine collectif et au patrimoine de chacun.
- Dans ce sens, le livre sera destiné aux institutions, aux entreprises, aux professionnels, aux particuliers désireux de « Valoriser Ventabren » et qui pourront les donner ou les vendre.
- Le prix de vente de l'ouvrage sera de 8,90 euros.
- Le livre n'est ni un site internet, ni une brochure publicitaire mais il sera complété par ces outils.

#### Timing.

Rédaction et mise en page du livre entre le 1<sup>er</sup> Juillet 2020 et le 1<sup>er</sup> juin 2021 pour impression en septembre et mise à disposition en octobre.

#### Budget.

Sur la base de 1000 livres.

- Impression – Façonnage. Base 1000 ouvrages 2975 euros + TVA 5,5% 218 €. Paiement à l'imprimeur SPOT à la livraison du livre.
  - o Possibilité de revoir la quantité (ex. 2000 ex. 4760 € + 262 €)
  - o La quantité sera fixée à la commande de l'impression.

## Mode de travail.

L'évolution est suivie par un Comité de lecture.

- Des réunions découvertes et prises de vues se sont déroulées pendant l'été 2020.
- Plusieurs sessions de photos ont eu lieu sur la commune.
  - o La dernière avec des prises de vues par drone a été faite, les contraintes liées au Covid s'étant assouplies.
  - o La rencontre avec Monsieur le Maire n'a pas encore eu lieu en dépit de plusieurs contacts.

## Titre de l'ouvrage

« *Ventabren hier, aujourd'hui et demain* » est envisagé.

## Auteur de l'ouvrage

- Patrick VERLINDEN.
  - o Ancien élève d'HEC.
  - o Historien
    1. Créateur du site *Provence7.com*, 1,3 million visiteurs en 2019.
    2. Auteur d'une quinzaine de livres sur la Provence, l'Antiquité Romaine, les Arbres, le Christianisme...
    3. Conférencier et animateur de plus de 100 émissions radio consacrées à la Provence sur *France Bleu Provence* et *Radio Dialogue*.
    4. Conseiller de *la Principauté de Monaco* et de nombreuses collectivités territoriales de Provence.
    5. Ancien Directeur de la Communication du *Département des Bouches-du-Rhône* et Conseiller du Journal *La Provence*.
  - o Contacts. 06 15 13 17 36. verlindencommunication@numericable.fr

## Valorisation de la sortie de l'ouvrage

- Une **conférence** est prévue afin de marquer la sortie de l'ouvrage. Des **dédicaces** peuvent stimuler la diffusion.
- Par ailleurs, une information sur les pages **Ventabren** et livres de **Provence7.fr** est prévue.

**Le CA du 12 juin 2020 ayant donné son accord, cette opération a été réalisée au cours de l'année 2020 et terminée en 2021.**

**Un Comité de Lecture a été créé en 2020 :**

**Claude et Michel GROISNE  
Christine et Éric ROUZAUD  
Alette GAISER  
Laurence SPOSITO**

## **2. Organisation et fonctionnement de l'Association :**

**Nous maintiendrons des relations privilégiées avec FNE 13, FNE PACA et ENERGIE PARTAGEE qui nous procurent aide et formation et auxquelles nous apportons notre fidèle soutien ainsi qu'avec ENERCOOP avec qui nous souhaitons travailler.**

### **Rappel sur les agréments de l'Association :**

Association loi 1901 déclarée à la Sous-Préfecture d'Aix en Provence le 06/02/2009 - N° W131003307

Affiliée France Nature Environnement – FNE PACA – FNE Bouches du Rhône

Affiliée ENERGIE PARTAGEE ASSOCIATION

**Agrée Protection de l'Environnement** au titre de l'article L.141.1 du code de l'Environnement : représentée par FNE Bouches du Rhône

**Reconnue d'intérêt général** par la Direction Régionale des Finances Publiques – Pôle Fiscal, donc habilitée à délivrer des reçus fiscaux. Ses donateurs peuvent bénéficier d'un avantage fiscal sous la forme d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% ( 60 % pour les entreprises ) du montant du don effectué dans la limite de 20 % du revenu imposable ( 0,5 % du chiffre d'affaires HT pour les entreprises ) comme prévu aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts. **Rescrit fiscal du 14 octobre 2013.**

**L'agrément Urbanisme nous a été délivré le 28 juillet 2014 par le Préfet de Région Michel Cadot (Arrêté préfectoral n° 2014209-0005).**

Les Associations Locales d'Usagers Agréées bénéficient de nombreuses prérogatives, définies par l'article L 121-5 du code de l'Urbanisme (ALUA). En particulier, elles sont Personnes Publiques Associées (PPA) dans le cadre d'élaboration / révision de SCOT / PLU.

## **3. Conclusions :**

**A vous toutes et à vous tous, je souhaite une belle et riche vie associative en 2021.**

**Je laisse maintenant le soin à Patrick VERLINDEN de nous présenter l'ouvrage sur Ventabren, cet Eden à l'ouest d'Aix en Provence.**

*William VITTE*

*Président VENTABREN DEMAIN*